DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/10/2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 8

Présents : 7

Absents : 1

Nombre de suffrages

exprimés : Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de convocation

04/10/2023

Etaient présents :

Mme BLANCHARD Régine, Mme CRUET Cynthia, M. TAUZIEDE Bernard, M. SAUQUES Kévin, Mme HULSHOF Sabine, Mme LABORDE Aurélie, M. CAZES Jérôme

Procurations: M. ROBERT François à Mme LABORDE Aurélie

Etait absent:

Etaient excusés: M. ROBERT François

A été nommé comme secrétaire de séance : Mme LABORDE Aurélie

DELIBERATION PORTANT APPROBATION DEVIS LA POSTE POUR ADRESSAGE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'en date du 19 septembre 2023, il avait été approuvé l'intervention de la Poste afin de finir l'adressage déjà commencé il y a quelques années.

Il informe le Conseil que le devis final a été transmis par la Poste et s'élève à 6333,06 euros TTC.

Il demande aux conseillers municipaux de statuer sur ledit devis :

Pour:8

Contre: 0

Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits. Le Maire.

Pour extrait conforme,